



L'UNSA communique :

Un dialogue social qui reprend ?

Chers collègues, adhérents, sympathisants,

Votre syndicat Unsa Région Réunion a pris position depuis décembre 2021 au sein de l'intersyndicale pour défendre un certain nombre de sujets en souffrance depuis l'arrivée de la nouvelle mandature :

- La remise en question du télétravail ;
- La rupture du dialogue social ;
- La précarisation de l'emploi ;
- La souffrance au travail et la désorganisation des services.

Nous avons pu mener les premières actions pour alerter l'Autorité Territoriale sur ces points, au travers notamment d'un communiqué et d'une conférence de presse où nous avons pu rappeler nos valeurs de syndicat réformiste, prônant le dialogue et la négociation.

Chaque syndicat a eu l'occasion d'être reçu par la Présidente de Région depuis son arrivée. Malgré nos différentes demandes, nous avons pu déplorer le fait que l'équipe en place n'ai jamais pris le temps de nous recevoir.

Cette maladresse a été réparée suite à un entretien entre les membres exécutifs de l'UNSA et la Présidente de Région le 3 mars dernier. L'occasion a été pour nous de comprendre la politique de ressources humaines que souhaite mettre en œuvre la Présidente, **vers une revalorisation du sens du service public et la résorption de la souffrance au travail, valeurs partagées par notre organisation syndicale.**

Nous avons eu l'occasion de lui présenter notre organisation, ses forces et ses valeurs et surtout l'interroger sur sa feuille de route. Nous avons obtenu que la Collectivité rouvre le dialogue social en mettant en place des ateliers de négociation collective sur les grands sujets que nous portons :

- **Remise à plat des lignes directrices de gestion (LDG)**
- **Amélioration, sécurisation et poursuite du dispositif existant de Télétravail**
- **Réorganisation et revalorisation du travail des agents des routes, harmonisation des pratiques au sein de la DRR**
- **Ré-organisation du travail des agents dans les lycées et les CREPS avec la redéfinition du référentiel des métiers, des ratios d'agents par lycée, etc.**
- **Maintien dans l'emploi et évolution professionnelle des agents contractuels**

Nous avons pu rappeler le rôle des organisations syndicales et leur importance dans les prises de décision de la Collectivité, qu'elles soient associées dans la réorganisation des services et d'une façon générale dans toutes les décisions relatives aux conditions et à l'organisation du travail. **Notre rôle d'acteur social doit être valorisé à son juste titre.**

Des engagements ont été pris par la Présidente d'**organiser avant la fin du mois de mars les chantiers de négociation avec les Organisations Syndicales** et de **prolonger la période de télétravail de droit commun de 3 mois** supplémentaires le temps de démarrer l'accompagnement par un organisme spécialisé.

Ainsi, nous avons pris la décision de suspendre nos actions dans l'intersyndicale qui souhaite aller vers un durcissement du mouvement nous paraissant disproportionné pour le moment.

La vigilance reste de mise mais un dialogue est engagé.